

Licence 3 Droit

Annales

Année universitaire
2015/2016

Semestre 5

Session de rattrapage

LICENCE EN DROIT – 3^{ème} NIVEAU
SEMESTRE 5

SESSION DE RATTRAPAGE
LUNDI 13 JUIN 2016
9H à 12H30

Chaque étudiant devra remettre **3 copies** [éventuellement blanche(s)] à la fin de l'épreuve.

| Résultats session 1 (écrit ou oral) | Composition en session 2 |
|--|---|
| Echec dans 1 matière | - L'étudiant doit composer obligatoirement dans sa matière en échec. - Il peut choisir de composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées* (Matière Joker). |
| Echec dans 2 matières | - L'étudiant doit composer obligatoirement dans ses 2 matières en échec. - Il peut choisir de composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée* (Matière Joker). |
| Echec dans 3 matières (ou plus) | - L'étudiant doit composer obligatoirement dans 2 matières en échec et dans 1 autre matière [CM ou CM + TD] (déjà validée ou en échec) qu'il choisit librement. |

*Si l'étudiant choisit de ne pas composer dans une "Matière Joker", il devra rendre une copie portant la mention :

"Je renonce à ma Matière Joker"

L'étudiant disposera de **3 jeux** d'étiquettes libellées

« épreuve 1 »,

« épreuve 2 »,

« épreuve 3 ».

DANS CHAQUE MATIÈRE, IL DOIT COMPOSER SUR UNE COPIE DIFFÉRENTE.

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera **le libellé de la matière** dans laquelle il aura choisi de composer ainsi que, le cas échéant, **le numéro du sujet**.

➤ **ATTENTION** : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLÉ DE LA MATIÈRE NE POURRONT PAS ÊTRE CORRIGÉES.



UTI Montauban

Année universitaire 2015-2016
Deuxième session
Semestre Impair
Session JUIN 2016

LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT
3ème NIVEAU
SEMESTRE 5

LUNDI 13 JUIN 2016
9H – 12H30

DROIT ADMINISTRATIF

Cours de Mme Boubay-Pages

Veillez traiter au choix l'un des deux sujets suivants :

1. Le domaine public maritime naturel.
2. Les principes protecteurs du domaine public : principe d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité.

Aucun document n'est autorisé.

DROIT EUROPEEN MATERIEL

Cours de M.BLIN

Traitez le sujet suivant :

Les impositions intérieures.

Aucun document n'est autorisé.

DROIT COMMERCIAL

Cours de M.IZAC

Traiter le sujet suivant :

"L'obligation indivisible - notion et effets"

Aucun document n'est autorisé.

DROIT CIVIL

Cours de Mme CANTEGRIL-MALBOSC

Répondez aux trois questions suivantes :

Traitez les trois questions suivantes :

question 1 (7 points) : le droit de superficie : définition, légitimité, sources.

question 2 (7 points) : le caractère perpétuel de la propriété.

question 3 (6 points) : les obligations de l'usufruitier.

Aucun document n'est autorisé.

DROIT DES LIBERTES PUBLIQUES

Cours de M.BAUMONT

« L'Etat d'urgence est-il compatible avec l'Etat de droit et le maintien des libertés publiques ».

Aucun document n'est autorisé.

DROIT DES SOCIETES ET DES GROUPEMENTS

Mme D'ABBADIE-D'ARRAST.

Traitez le sujet suivant :

La dénomination sociale

Aucun document n'est autorisé.

DROIT DU TRAVAIL

Cours de Mme DESBARATS

Veillez traiter le sujet suivant :

« / Missions et moyens d'action de l'inspecteur du travail. ».

Aucun document n'est autorisé.